



CFE-CGC Orange

12 rue Saint Amand - 75015 Paris
Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57
presse@cfecgc-orange.org

Communiqué du 17 février 2015

Orange se fait « hara-kiri » en poursuivant le versement de dividendes supérieurs aux bénéfices.

Les résultats d'Orange pour 2014 ont été [publiés ce matin](#).

Le maintien de chiffres « présentables » se fait toujours au détriment de l'emploi...

Si la CFE-CGC se félicite que la réduction du Chiffre d'affaires soit endiguée, elle déplore que le maintien de l'EBITDA « en ligne avec les objectifs » se fasse essentiellement au détriment du personnel, dont les effectifs (en Equivalents Temps Plein) ont baissé en moyenne de 3,8%, dont 3,7% pour la France et 3,9% à l'étranger, réduisant d'autant la masse salariale.

... et du futur de l'entreprise !

Une nouvelle fois, l'entreprise va verser presque deux fois son bénéfice net en dividendes : à 0,60 € par action (alors que le bénéfice net part du groupe s'établit à 0,36 € par action), l'entreprise paiera 1,6 milliards à ses actionnaires, pour un résultat net consolidé de 925 millions d'euros.

Le versement de dividendes supérieurs aux bénéfices est malheureusement une constante de la mandature de Stéphane Richard, qui sacrifie les fonds propres de l'entreprise depuis 5 ans. Un inédit dans l'histoire du CAC 40... qui aux dires des financiers ne devrait pourtant choquer personne !

Dans le même temps, les obligations perpétuelles dissimulent l'endettement de l'entreprise, qui n'en est pas moins réel.

Les personnels, et notamment les personnels actionnaires d'Orange, sont choqués de voir leur entreprise se faire ainsi « hara-kiri »

Cette politique financière du court terme, si elle a satisfait les marchés financiers en 2014, est préjudiciable à toute démarche entrepreneuriale de développement de l'entreprise, et les personnels ont le sentiment de travailler dans un Groupe qui se meurt à petit feu.

Lors des récentes élections des représentants des personnels actionnaires dans le fonds « Cap'Orange », composé d'actions Orange et logé dans le Plan d'Epargne Groupe de l'entreprise, la liste conduite par la CFE-CGC a raflé 45% des voix, devenant de facto la première organisation syndicale dans ce fonds. Cette victoire électorale, notamment auprès des cadres de l'entreprise, démontre s'il en était encore besoin que les personnels d'Orange sont de plus en plus nombreux à partager nos analyses, et souhaitent un changement de cap stratégique.

Ce que veulent les personnels, c'est une gouvernance qui assure le développement et la pérennité à long terme de leur entreprise, et non une politique de terre brûlée qui sacrifie le futur du Groupe à la satisfaction instantanée des marchés financiers... avec la complicité de l'Etat, qui ne fait rien pour faire baisser le dividende, dont il touche encore près du tiers, tandis que les personnels sont le second actionnaire du Groupe avec près de 5% du capital.

Contacts :

- Patrice SEURIN, Délégué Syndical Central de la CFE-CGC Orange - patrice.seurin@orange.com
- Sébastien CROZIER, Président du syndicat CFE-CGC Orange - sebastien.crozier@orange.com
(06 86 27 32 72)

- Patrice BRUNET, Président de l'ADEAS www.adeas.org - patrice1.brunet@orange.com
(06 89 30 40 23)

Vous pouvez

- *retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC Orange :*
<http://www.cfecgc-orange.org/communiqués-de-presse/>
- *vous abonner à nos communiqués :* <http://bit.ly/RecevoirNosCDP>
- *nous suivre sur Twitter :* https://twitter.com/CFECGCOrange_RP